

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet LOXY sur la commune principale de l'AIOT 17 Rue Antoine Balard 95310 Saint-Ouen-l'Aumône.

La référence de votre dossier est A-3-3HTBUW8M et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 22/06/2023 à 13h08 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **48264495200046**

Raison sociale **LOXY**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

21 rue Saint Hilaire

95310 ST OUEN L AUMONE

Signataire

Qualité : **Directeur Général**

Référent

Fonction : **Resp QSE**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **LOXY**

Description des activités :

Réception, tri, démontage, stockage et destruction de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **17 Rue Antoine Balard 95310 Saint-Ouen-l'Aumône**

X : 637122

Y : 6884030

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Tableau des rubriques des activités

Libellé des

Rubrique	Alinéa	rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2711	2711-2	Transit, regroupement ou tri de déchets d'équipements électriques et électroniques	Volume susceptible d'être entreposé 610 m3	Volume susceptible d'être entreposé 900 m3	DC
2791	2791-2	Traitement de déchets non dangereux	Quantité de déchets traités 2.906 t/j	Quantité de déchets traités 5 t/j	DC

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Installation de: - 1 déchiqueteur 2 axes de 2x15kW (déchiquetage des disques durs et appareils à coque métallique) - 1 déchiqueteur 2 axes 2x15kW (idem en doublon) - 1 déchiqueteur 2 axes 2x11kW (déchiquetage des équipements moins rigides type téléphones fixes) - 1 broyeur 4 axes 2x11kW (broyage grossier des cartes électroniques dépolluées) - 1 broyeur mono axe 18.5kW (broyage des câbles et chargeurs électriques) - 1 broyeur à marteaux 7.5kW (casse et séparation des coques plastiques pour dé-pollution manuelle) - 7 convoyeurs à bande de puissance totale 15kW (convoyage des appareils et fractions entre les tables de tri manuel et les broyeurs puis mise en big bags / caisses palettes pour envoi vers exutoires autorisés hors périmètre LOXY) Ces modifications n'impactent pas les effluents et les déchets issus du process mais permettent de mieux séparer les différentes fractions afin de les orienter au mieux vers les exutoires finaux autorisés pour la valorisation matière.

7 - Pièces justificatives

Aucune pièce jointe de votre part n'est nécessaire pour cette démarche.